

En janvier 2012, France Volontaires a lancé une étude portant sur les dynamiques des engagements volontaires et solidaires en Haïti. Cette étude a permis de mieux appréhender les pratiques d'engagements volontaires et a été menée parallèlement à la mise en place de l'Espace Volontariats.

25 structures d'accueil et 3 structures d'envoi de volontaires français ont participé à cette étude.

Les données recueillies auprès de ces structures ont permis de recenser 294 volontaires français en Haïti sur l'année 2011.

UN ENGAGEMENT JEUNE ET QUALIFIÉ

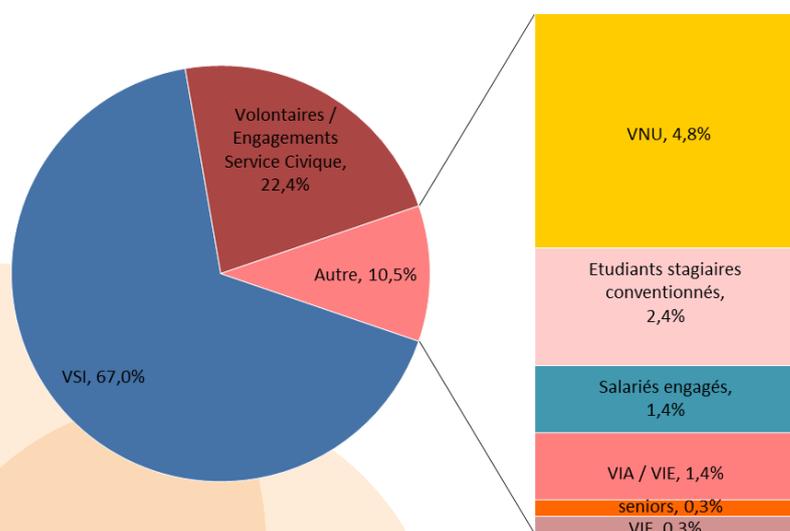
Les volontaires français en Haïti sont plutôt jeunes (seulement 2% ont plus de 55 ans), ont un niveau de formation élevé et beaucoup occupent des fonctions de coordination.

Le profil des volontaires

Sur les 294 volontaires français présents en Haïti en 2011, une majorité est des VSI (Volontaires de Solidarité Internationale) et des VSC (Volontaires de Service Civique). Ils représentent respectivement 67% et 23 % des volontaires.

Les autres volontaires français recensés ont un statut de VNU (Volontaires des Nations Unies), d'étudiants stagiaires, de salariés engagés (congés de solidarité), de VIA (Volontaires internationaux en administration), de VIF (Volontaires Internationaux de la Francophonie) et de bénévoles seniors. Ces volontaires représentent au total 10% des volontaires présents en Haïti en 2011.

Document 1 : répartition des volontaires français en Haïti par catégorie



Plusieurs dispositifs reconnus permettent aux français de concrétiser leur désir d'engagement dans des missions de solidarité internationale. Le nombre de candidats, supérieur au nombre de postes proposés par ces dispositifs est l'une des explications du développement de formes « non accompagnées » de mobilisation pour des missions parfois mal définies, mal préparées ou non attendues par les populations locales.

Ainsi, de nombreuses personnes partent chaque année, sans qu'il soit aujourd'hui possible de les dénombrent, d'identifier leur mission et encore moins d'en évaluer l'impact sur le terrain. Ce constat est partagé par le MAEE et les acteurs des dispositifs reconnus de la solidarité internationale.

C'est pour ces raisons que depuis 2009, l'AFVP puis France Volontaires a mené diverses études et consultations auprès des pouvoirs publics, de la société civile, et d'autres partenaires afin de mieux cerner les attentes en matière de volontariat. A cet effet, des études ont été menées préalablement dans plusieurs pays vis-à-vis des volontaires et de leurs structures d'accueil.

A terme, ces études permettront de développer, en qualité et quantité, les Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité ou **V.I.E.S.**, qui ont vocation à regrouper les différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international.

Afin de mieux connaître la réalité des volontariats internationaux dans différents pays, France Volontaires a mis en place un observatoire qui rend régulièrement compte de la diversité, de la richesse des formes, des pratiques et des dispositifs de volontariat.

Les études menées constituent souvent un préalable à la mise en place d'un Espace Volontariats dans chaque pays. L'Espace Volontariats est un outil de proximité pour le développement d'un volontariat qualitatif et quantitatif. Cet espace offre les services d'information, d'orientation et conseil, de formation, principalement aux structures d'accueil, aux structures d'envoi et aux volontaires. Aujourd'hui, il s'agit d'étendre ces recensements sur d'autres pays.

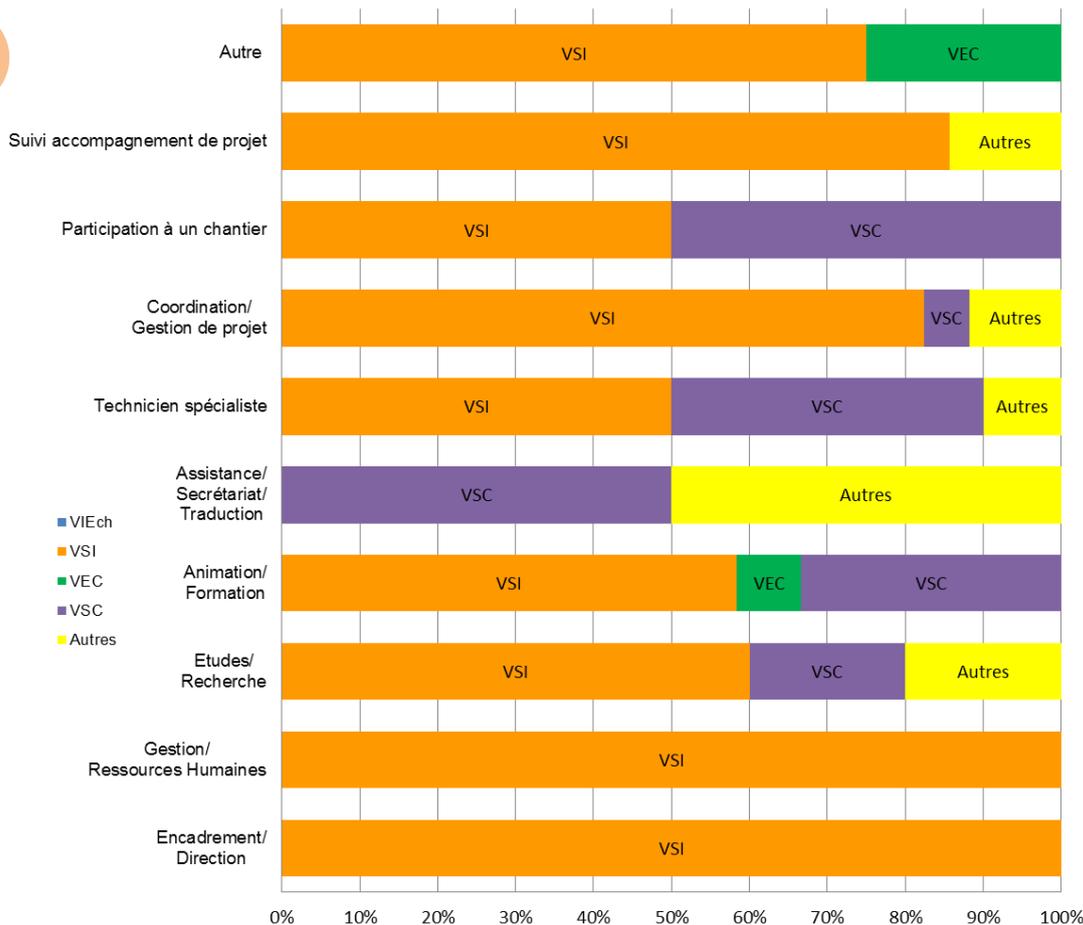
Haïti est l'un des pays où le volontariat français s'exprime dans toute sa diversité. C'est pourquoi il a été retenu d'y engager une étude afin de mieux caractériser les différentes formes de volontariat dans le pays.

Les volontaires français présents en Haïti en 2011 ont un profil plutôt jeune, féminin avec un niveau d'études élevé. 58% des volontaires recensés ont entre 18 et 26 ans et seulement 2% ont plus de 55 ans. La répartition des volontaires en terme de genre est quant à elle relativement équilibrée : 55% sont des femmes et 45% des hommes.

Pour ce qui est du niveau d'études, une large majorité ont un bac + 5 ou plus (77%) et seulement 2% ont un niveau bac ou inférieur au bac. Beaucoup de VSI, de VIA ou de VNU s'inscrivent dans la tranche de formation majoritaire (bac+5 et plus).

Les fonctions des volontaires

Document 2 : Fonctions des volontaires par familles d'acteurs



Selon les structures d'accueil, les volontaires français occupent en Haïti des fonctions de coordination et même d'encadrement et de direction dans certains cas. Les VSI et les VNU sont les plus concernés par cette pratique.

Dans le document 2, les volontaires ont été regroupés par familles d'acteurs : VIEch (Volontariat d'Initiation et d'Echange), VSI (Volontariat de Solidarité Internationale), VEC (Volontariat d'Echange et de Compétence), VSC (Volontariat Service Civique) et Autres (correspondant à tous les autres dispositifs : VNU, stages, VIA etc.).

Notons que les VSI occupent majoritairement des fonctions d'encadrement, de coordination, de gestion et de suivi et accompagnement de projet.

Les VEC sont plutôt sur des fonctions d'animation et formation et d'autres fonctions qui correspondent à de l'audit ou de l'administration.

Les VSC participent à des chantiers et occupent également des fonctions d'assistance-secrétariat, d'animation (beaucoup sont placés dans des établissements scolaires) et sont également des techniciens spécialistes (chargés de communication, éducateurs spécialisés etc.).

Enfin, les autres catégories de volontaires ont des missions d'assistance, de suivi de projet, de coordination et de recherche.



DES VOLONTAIRES ENCADRÉS

Les missions des volontaires français en Haïti sont bien « cadrées » ou accompagnées (recrutement, formation, suivi) et ont pour objectif l'échange et l'apport de compétences.

Recrutement, formation et suivi

Les missions des volontaires sont cadrées et organisées : une partie des frais de mission est généralement prise en charge, les volontaires participent à un processus de recrutement et ils sont formés et suivis avant et pendant leur mission sur le terrain.

Les modes de recrutement des volontaires français sont assez complets. Les structures procèdent d'abord à l'examen des CV (34% des réponses), à des entretiens physiques (27%) ou téléphoniques (18%) et à des tests écrits (14%).

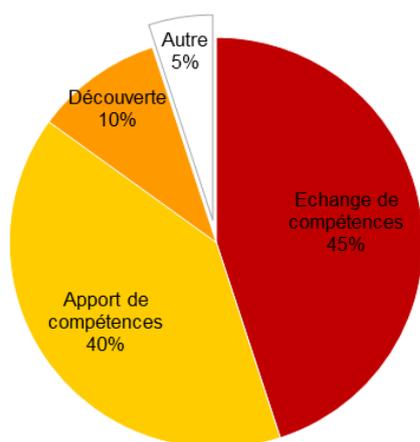
La majorité indique que les volontaires français ont suivi une formation assurée par la structure d'envoi. Le contenu de cette formation est assez variable. Dans les modules de formation ayant été cités le plus fréquemment, on retrouve :

- * Le cadrage de la fonction de volontaire (16% des réponses)
- * La préparation à l'échange interculturel (15%)
- * La préparation sécurité (13%)
- * Le cadrage de la mission terrain (13%)
- * La formation gestion de projet (10%)

Outre la formation, les volontaires français en Haïti bénéficient d'un suivi. D'après les structures interrogées, celui-ci est toujours assuré : soit par la structure d'envoi, soit par la structure d'accueil et souvent par les deux.

En terme de contenu, ce suivi porte principalement sur celui de la mission ou du projet, l'intégration et les relations culturelles, la projection et les perspectives ou encore l'expression du volontariat en tant qu'engagement.

Enfin, le suivi des volontaires est régulier, il s'effectue majoritairement entre une fois par mois et une fois par semestre (au minimum d'une fois par an).



Document 3 : Objectifs des missions

Les missions des volontaires français en Haïti ont pour principaux objectifs selon les structures d'accueil interrogées dans le cadre de l'étude, un échange ou un apport de compétences.

L'échange et l'apport de compétences

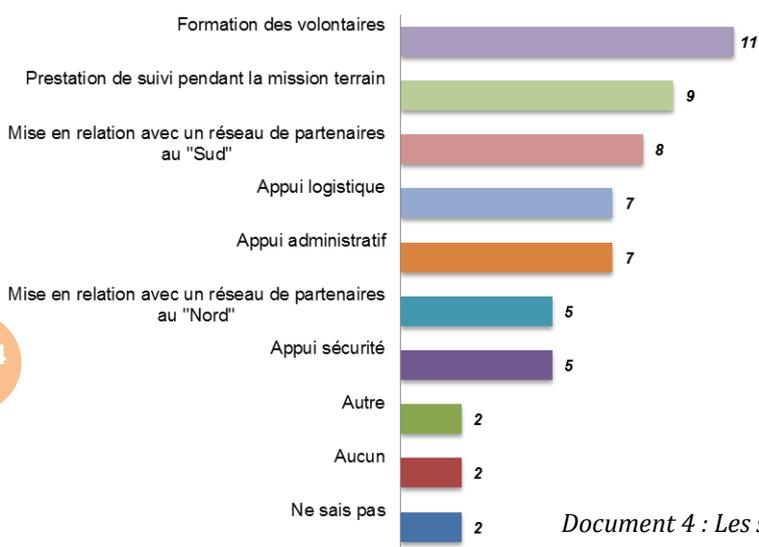
DES STRUCTURES D'ACCUEIL GLOBALEMENT SATISFAITES

Les structures d'accueil de volontaires en Haïti

Les structures d'accueil de volontaires français en Haïti sont en majorité des associations ou ONG (Organisations Non Gouvernementales) qui se situent à Port-au-Prince ou en périphérie de la capitale. Ces structures travaillent dans des secteurs variés : l'éducation (15% des réponses), le développement local (14%), la santé (13%) et les aménagements et infrastructures (12%).

Enfin, les structures interrogées sur l'accueil des volontaires français en Haïti semblent très satisfaites de cette collaboration.

Sur 25 structures, 6 n'ont pas exprimé leur niveau de satisfaction par rapport aux volontaires, une structure a manifesté son insatisfaction et 18 ont fourni des notes élevées voire très élevées pour évaluer l'accueil de volontaires français.



Document 4 : Les services attendus par les SA

Les besoins et attentes des structures

Les structures d'accueil ayant répondu dans le cadre de l'étude ont exprimé des besoins techniques (12% des réponses), financiers (11%) et logistiques (8%).

Elles sollicitent l'appui de France Volontaires sur la formation et le suivi des volontaires ainsi que sur la mise en réseau.

L'AVENIR DU VOLONTARIAT EN HAÏTI

Les pratiques d'engagement volontaire et solidaire en Haïti sont nombreuses et semblent encore se développer.

Au niveau du volontariat français, on compte un nombre important de volontaires. L'étude réalisée par France Volontaires a relevé des initiatives volontaires mais en prenant en considération le fait qu'il est très difficile de recueillir des données, il y a très certainement plus de volontaires (notamment « hors cadres » ou accompagnement) en réalité.

En outre, le volontariat commence à être reconnu en Haïti : de nombreuses associations ont effectué des demandes d'aide de volontaires, un dispositif national de volontariat haïtien est en cours de mise en place, etc. Autant d'initiatives qui laissent penser que le volontariat (national ou international) a une place en Haïti.

Acronymes et définitions

FV : France Volontaires

SA : Structure d'Accueil de volontaires

SE : Structure d'Envoi de volontaires

VIÉS : Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité. On compte ainsi 3 familles de volontariat : le volontariat d'initiation et d'échanges (VIEch) : toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales (chantiers de jeunes, etc.) ; le volontariat de solidarité internationale (VSI) : toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'Etat ; le volontariat d'échange et de compétences (VEC) : toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir-faire professionnel (mécénat de compétence, bénévoles retraités, congés de solidarité internationale). Il importe de préciser que, depuis mars 2010, l'engagement de service civique vient compléter cette typologie.

Sources : enquêtes spécifiques, 2012

Production : France Volontaires – Observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'International

Auteur : Delphine Lavaissière – **Date** : Juin 2012

